

DESSCRIPTIF

LE LABEL GÉNÉRATION 2024

Initié par les ministères de l'Éducation nationale et des Sports, cet appel à projets pluriannuel en lien avec Paris 2024 lancé auprès des écoles, collèges et lycées et Etablissement de l'enseignement supérieur vise à développer la pratique sportive à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Pour obtenir ce label, les écoles publiques doivent disposer d'une association Usep.

Le dispositif de labélisation Génération 2024 veut renforcer les passerelles entre l'École et le mouvement sportif. Il vise l'objectif de 20% des écoles primaires. Il est piloté par le recteur d'académie Thierry Terret, délégué ministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 en lien avec le Comité d'Organisation des Jeux de Paris 2024.

Localement, le dispositif est copiloté par les recteurs et les délégations régionales académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) et les services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et au sport (SDJES), qui s'appuient respectivement sur un référent académique et un référent régional Génération 2024.

Le cahier des charges de ce dispositif prévoit que toute école publique labélisée Génération 2024 doit disposer d'une association Usep, en la créant si besoin. « Pour bénéficier du label, les écoles et les établissements doivent respecter les horaires d'EPS prévus dans les programmes et s'appuyer sur l'association sportive adhérente à l'une des fédérations scolaires (USEP, UNSS, UGSEL) », est-il précisé.

Les responsables départementaux de l'Usep sont donc invités à rencontrer le référent de leur académie et à se rapprocher de chaque école labélisée pour y créer et faire vivre une association.

Au regard des critères de labélisation, l'Usep peut aussi apporter son aide pour :

-  Dynamiser le projet d'école (lien entre le sport scolaire et les autres domaines d'enseignement) ;
-  Favoriser les pratiques inclusives (avec la mallette sport scolaire et handicap) ;
-  Développer la vie associative (en impliquant les enfants) ;
-  Développer la vie sportive (participation aux rencontres et aux opérations nationales, prêt de matériel).

L'Usep peut également aider l'école labélisée à :

-  Développer la culture olympique et paralympique (avec le débat associatif) ;
-  Échanger avec d'autres écoles ;
-  Favoriser la continuité du sport scolaire (rencontres sportives avec les collèges) ;
-  Établir une passerelle vers les clubs
-  Assurer la continuité éducative avec le périscolaire ;
-  Faire rencontrer aux élèves des sportifs de haut niveau (comme les parrains et marraines de l'Usep) ;
-  Former les acteurs du label (enseignants, parents, éducateurs...).
-  Accompagner l'activité physique quotidienne à l'école

LES CITES EDUCATIVES

Les Cités éducatives sont un dispositif expérimental lancé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Ces « cités » réunissent tous les acteurs éducatifs (écoles, collèges, collectivités territoriales, clubs sportifs et autres associations) de quartiers en difficulté pour qu'ils travaillent davantage en synergie.

C'est une opportunité pour l'USEP de développer la création d'associations USEP, de mettre en place des actions de promotion de la pratique sportive, notamment le Savoir Rouler à Vélo, les 30 minutes d'activité physique quotidienne, Unis'Vers USEP 2024, de favoriser les actions partenariales avec les comités sportifs tout en bénéficiant d'un soutien financier.

L'Usep co-anime avec l'Ufolep le groupe pilote sur la thématique sport, qui à ce jour concerne une vingtaine de Cités éducatives.

TERRE DE JEUX 2024

C'est aussi un label, décerné cette fois par Paris 2024 (Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024), aux collectivités territoriales et acteurs du mouvement sportif souhaitant participer à la dynamique olympique et paralympique.

Le label s'articule autour de trois grands objectifs : la célébration des jeux en adoptant une approche durable lors des événements ouverts à tous, la construction de l'héritage en favorisant la découverte du sport lors des temps forts et l'engagement de tous pour animer et agrandir la communauté Paris 2024.

Au travers des associations d'école, l'Usep est capable d'impulser des actions sportives autour des Jeux Olympiques et Paralympiques et à travers l'accompagnement des écoles labélisées Génération 2024. Le développement du sport scolaire, notamment hors-temps scolaire, mettra en valeurs les initiatives entre les collectivités, les élus territoriaux et l'USEP.

LA CARTE PASSERELLE

En lien avec le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), tous les licenciés Usep de CM1-CM2 bénéficient du dispositif de la carte passerelle, leur offrant la possibilité de tester gratuitement, à raison de 3 séances, une activité sportive dans un club fédéré. Le dispositif est valable tout au long de l'année et sur l'ensemble du territoire. A la rentrée 2021, il est élargi aux élèves de 6^{ème} licenciés à l'UNSS.

L'USEP remplit ici sa mission d'interface entre l'école et le club. Les enseignants contribuent ainsi activement au choix éclairé d'une pratique sportive en sollicitant notamment les enfants les plus éloignés du sport, en impliquant les familles dans ce dispositif.

LE LIEN ENTRE LES DIFFERENTS LABELS



Les cités éducatives sont des territoires qui s'organisent pour répondre collectivement à un défi éducatif d'ampleur. Les grands objectifs sont :

1. Conforter le rôle de l'école dont l'amélioration du bien-être de tous, élèves et personnels.
2. Promouvoir la continuité éducative dont le développement de la pratique sportive.
3. Ouvrir le champs des possibles dont la promotion de l'ouverture culturelle et citoyenne.



Terre de jeux 2024 est un label destiné à toutes les collectivités territoriales ainsi qu'au mouvement sportif dont l'USEP. Les actions s'articulent autour de trois objectifs :

1. Faire vivre les émotions du sport et des Jeux dont les trois temps fort de l'année.
2. Mettre plus de sport dans le quotidien des écoles grâce aux associations USEP d'école.
3. Animer et faire grandir la communauté Paris 2024 comme la mise en lumière de l'engagement des bénévoles.



La labélisation Génération 2024 a pour objectif de développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des enfants en :

1. Développant des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire.
2. Participant aux événements promotionnels Olympiques et Paralympiques.
3. Adaptant les parcours des sportifs de haut-niveau.
4. Ouvrant les équipements sportifs des établissements.